

Déterminées et mobilisées face aux réactionnaires !

Cette rentrée a un parfum de *backlash*. En 1991, l'Américaine Susan Faludi employait ce terme dans *Backlash : The Undeclared War Against American Women* (Backlash : la guerre froide contre les femmes), pour décrire le mouvement de revanche, réactionnaire et anti-féministe, qui a eu lieu après une phase d'avancées pour les droits des femmes. Alors que la situation des femmes, dans les années 1990 mais aussi aujourd'hui, reste profondément inégalitaire, leur émancipation est en elle-même une possibilité insupportable pour les partisans de l'ordre social en place. Cette rentrée a un parfum de *backlash*¹.

Aux Etats-Unis d'abord, depuis que le 24 juin 2022, la Cour suprême a abrogé l'arrêt *Roe v. Wade* et supprimé le droit fédéral à l'avortement, chaque État a la possibilité de remettre en cause ce droit. À peine trois mois plus tard – et dans certains États quasi immédiatement – dans près de la moitié des États américains, l'avortement est interdit, en passe de l'être ou son accès est très fortement restreint. Les avancées des réactionnaires font reculer les droits des femmes mais aussi des minorités de genre. En Floride, depuis le 1^{er} juillet, en vertu de la loi dite « *Don't say gay* »

(ne dites pas gay) il est désormais interdit d'enseigner ou d'évoquer en classe des sujets en lien avec l'orientation sexuelle ou l'identité de genre. Les conséquences pour la santé physique et pour la santé mentale des femmes et des personnes LGBTQI+ peuvent être immenses.

En Europe aussi, le droit à l'IVG est menacé. En Pologne, il est quasiment interdit depuis janvier 2021. Mais dans bien des pays européens, si le droit demeure, l'accès à l'IVG est extrêmement difficile, notamment du fait des objections de conscience des médecins et des difficultés structurelles à l'hôpital public. Pour les Italiennes, il est de moins en moins possible de trouver un hôpital pour avorter, et la récente victoire de Georgia Meloni laisse craindre le pire pour les droits des femmes.

Depuis la fin de l'été, en France, l'ambiance est également celle de retours réactionnaires. En août, le Planning familial a fait l'objet d'attaques de la part de transphobes incapables d'accepter qu'un homme trans puisse être

Mouvement Français pour le Planning Familial
2 rue Lakanal - 69100 Villeurbanne
☎ : 04.78.89.50.61. - Fax : 04.72.43.92.12.
E-mail : mfpf69@planningfamilial69.fr
Publication ISSN : 1776-208

¹ « 30 ans après, (re)lire *Backlash* de Susan Faludi », Rafaëlle Gandini Miletto, juin 2020, <https://www.revue-ballast.fr>

enceint et avoir besoin de soins et d'un accueil inconditionnel. Surfant sur la méconnaissance générale du public, quelques prétendues féministes, soutenues par l'extrême-droite, ont pris le risque de fragiliser les droits des femmes et les associations qui les défendent, tout en insultant les personnes trans. Les partis de droite et d'extrême-droite sont à l'affut de prétextes pour définancer les organisations qu'ils qualifient de « wokistes ». Ils s'attaquent ainsi aux droits des femmes et des minorités de genre, et ne se disent féministes que lorsque cela sert leur agenda raciste.











MeToo a 5 ans et les prises de parole antiféministes se déchaînent. Un député est accusé de violences conjugales par sa femme ? un responsable de parti fait l'objet de signalements par des ex-compagnes ? On hurle au « respect de la présomption d'innocence », on s'exclame que « ce n'est qu'une gifle », on en appelle « aux affaires privées », on accuse les féministes de « maccarthysme ». Une députée prenant régulièrement des positions féministes est harcelée en ligne, pendant des semaines, sans que ça émeuve grand monde.











L'autre *backlash*, l'autre ressac qui arrive, c'est la réforme des retraites, les réformes antisociales que prépare le gouvernement pour poursuivre sa politique en faveur des plus riches, donc particulièrement violente envers les plus exposé·es, dont les femmes.

Alors certes, si les dominants ont besoin d'une revanche, c'est que nous avons gagné sur certains terrains. La génération des adolescent·es et des jeunes adultes le montre : les choses ont bougé pour les droits des femmes et des personnes LGBTQI+ et les consciences ont changé. Ce sera plus difficile pour les réactionnaires en tout genre de faire reculer nos droits.

Et puis, nous sommes fortes, nous sommes fières, et féministes, et radicales, et en colère !

SOMMAIRE

	Déterminées face aux réactionnaires !p.1
	IVG-contraception-sexualités : le site internet ...p.3
	Le droit à l'avortement doit être reconnup.4
	Rassemblement pour l'avortement, 28 septembre p.5
	Face aux attaques de l'extrême droitep.6
	Les hommes aussi peuvent être enceintsp.7
	L'avortement dans la constitutionp.9
	Entretien avec Fannyp.10
	La chatte en moussep.12
	Le PF69 sur Facebook et Instagramp.13

	La rentrée du Planning Familial69p.14
	La rentrée de Super Féministep.15
	La révolution féministe en Iranp.16
	Série : Chair Tendrep.21
	Livre : Révolutionnairesp.22
	Prix Nobel de littérature : Annie Ernauxp.22
	Rencontre avec l'écrivaine Ken Bugulp.23
	Nouveautés du centre de docp.24
	Agendap.26
	Manif contre les violences, 26 novembrep.27

IVG-contraception-sexualités : le site internet



Écoute - Information - Orientation

0800 08 11 11
Numéro vert anonyme et gratuit
du lundi au samedi de 9h à 20h

Il existe maintenant un site internet

ivg-contraception-sexualites.org
le planning familial

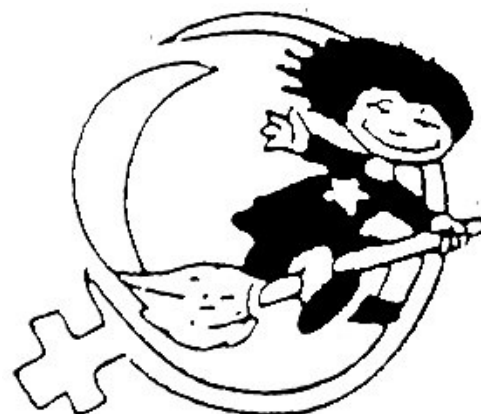
Le numéro vert "IVG-contraception-sexualités" se renforce avec l'ouverture d'un site internet ! Le Planning Familial a choisi symboliquement la fin du mois de septembre, autour des journées internationales pour la contraception (26 septembre) et pour l'avortement (28 septembre) pour annoncer le lancement du site internet : ivg-contraception-sexualites.org

Ce site internet a pour vocation de :

- rendre plus visible le numéro Vert IVG-contraception-sexualités :
 - une écoute sans jugement, anonyme et gratuite, par des écoutant·e·s du Planning Familial formé·e·s
 - une information de qualité sur la santé sexuelle
 - un accès aux droits et aux lieux ressources adaptés aux besoins concernant la contraception, l'interruption volontaire de grossesse et la santé sexuelle sur le territoire français.
- lutter contre la désinformation et la culpabilisation sur internet, face à de nombreux sites qui entravent l'accès aux droits et lieux ressources.

N'hésitez pas à partager la nouvelle autour de vous !

Le Planning Familial 69



LE DROIT A L'AVORTEMENT DOIT ÊTRE RECONNU COMME DROIT FONDAMENTAL PARTOUT ET TOUT LE TEMPS

Aux États-Unis, la Cour Suprême a osé en juin dernier remettre en cause le droit à l'avortement qui dépendra désormais des différents États. À ce jour déjà 18 États interdisent l'avortement ou sont en passe de le faire, quatre réduisent son accès.

Les femmes venant de l'Ukraine en guerre, réfugiées en Pologne, se voient refuser un droit auquel elles avaient pourtant accès dans leur pays.

Les femmes d'Amérique latine, de l'Équateur au Pérou en passant par le Salvador et le Brésil, luttent sans relâche pour arracher ce droit, durement réprimé. Les Argentines et les Colombiennes l'ont obtenu de haute lutte.

Les femmes d'Afrique et du Moyen-Orient, en majorité, vivent dans des pays où l'avortement est totalement interdit ou très restrictif.

En Europe même, ce droit est encore dénié aux femmes de Pologne, Malte, Andorre, Monaco.

Il est considérablement entravé en Espagne et en Italie par le nombre important de médecins qui se réfugient derrière leur clause de conscience pour exercer un refus de soin alors que l'avortement est un droit.

L'AVORTEMENT EST UN DROIT QUI EST TOUJOURS ATTAQUÉ !

En France, l'accès à l'avortement est empêché par les fermetures de maternités de proximité et donc de centres d'Interruption Volontaire de Grossesse, les diminutions de budgets alloués aux associations féministes, la double clause de conscience qui perdure et les délais qui sont plus restrictifs que dans d'autres pays européens et obligent encore des femmes à avorter à l'étranger ! Une loi de février 2022 a entériné le fait que les sages-femmes puissent pratiquer des IVG « instrumentales » mais les décrets d'application ne sont toujours pas publiés !

En France, en Europe et dans le monde, des forces politiques réactionnaires de droite, d'extrême droite, intégristes religieuses, s'acharnent à empêcher les femmes d'avorter. Elles visent à faire perdurer le contrôle patriarcal sur le corps des femmes. Il est grand temps de garantir le droit à l'avortement en l'inscrivant dans la Constitution française et dans la Charte européenne des droits fondamentaux !

Des femmes et des filles meurent toujours dans le monde car elles ne peuvent avorter en sécurité. D'autres sont emprisonnées durant de nombreuses années. Ceci constitue une violation des droits humains que nous continuerons à combattre au niveau international.

L'AVORTEMENT EST UN DROIT FONDAMENTAL DONT CHAQUE FEMME DOIT POUVOIR BÉNÉFICIER !

Exigeons des engagements fermes, des ressources humaines et financières dédiées pour que partout dans le monde les femmes puissent avorter librement, sans frais, et en toute sécurité !

Les droits des femmes à disposer de leur corps, le droit à la santé, les droits sexuels et reproductifs sont des droits fondamentaux. Ils concourent à la réalisation pleine et entière de tous les autres droits et à l'émancipation de toutes et tous !

TOUTES ET TOUS DANS LA RUE LE 28 SEPTEMBRE 2022 JOURNÉE INTERNATIONALE POUR LE DROIT À L'AVORTEMENT

Collectif Avortement en Europe, les femmes décident



Premier.e.s signataires : ANCI, ANSFO, CADAC, CGT, CNDF, les Dyonisiennes, les Effronté.es, Femmes égalité, Femmes solidaires, FSU, LDH, LFI, LFD, Maison des femmes de Montreuil, Maison des femmes de Paris, Marche mondiale des femmes France, OLF, On Arrête Toutes, NPA, Planning Familial, Planning Familial 94, PCF, Las Rojas, StopVOG, Sud PTT, Sud Santé sociaux, Union Syndicale Solidaires,

avortementlesfemmesdecident@gmail.com

<https://www.facebook.com/avortementeurope> <https://twitter.com/CollAvortement>

Journée internationale pour le droit à l'avortement

Retour sur le rassemblement à Lyon le 28 septembre



Autour du thème « Le droit à l'avortement doit être reconnu comme un droit fondamental partout et tout le temps ». Environ 500 personnes se sont rassemblées place Louis Pradel, à l'initiative du collectif *Droits des femmes 69*, dont fait partie le Planning. Les prises de parole ont évoqué la situation du droit à l'IVG aux Etats-Unis, en Ukraine, en Amérique Latine, en Afrique et au Moyen-Orient, et dans de nombreux pays d'Europe (Pologne, Malte, Andorre, Monaco, Espagne, Italie). En France même, ce droit est empêché. Partout dans le monde, l'avortement, droit fondamental, doit être assuré.

Une table de presse présentait des informations sur les associations appelant au rassemblement. Chants et slogans ont suivi les prises de parole et ont montré la détermination des femmes et des minorités de genre à ne pas se laisser faire !

C.R.



Paris, le 19 août 2022

Face aux attaques en cours de l'extrême droite le Planning familial continue d'agir et appelle à le soutenir

Le Planning familial, organisation féministe et d'éducation populaire, ses militant·es et ses responsables font depuis le 18 août 2022 l'objet d'une attaque extrêmement violente sur Twitter et sur d'autres réseaux sociaux, de la part de personnalités d'extrême-droite et de leurs sympathisant·es. Ces attaques prennent prétexte d'une affiche présentant une personne trans pour appeler à notre désubventionnement, pour questionner notre légitimité en tant qu'association de défense des droits des femmes et de lutte pour le droit à l'avortement.

Association agissant depuis plus de 65 ans, le Planning familial pratique un accueil inconditionnel des personnes, quelle que soit leur identité de genre. Parmi les plus de 300.000 personnes que nous rencontrons tous les ans lors de nos accueils, de nos animations et de nos actions, des personnes trans nous demandent conseil pour la contraception, l'avortement, le suivi médical de leur transition. Il nous appartient de les accueillir. Il nous appartient de faire en sorte qu'elles se sentent les bienvenues.

Nous, féministes, n'accepterons pas de voir le Planning familial faire l'objet d'une campagne de dénigrement sur le dos des minorités de genre. Oui, notre accueil est inconditionnel. Oui, les personnes trans ont leur place dans notre mouvement. Rien ne peut justifier la violence des propos tenus depuis plusieurs jours à l'encontre de notre organisation et des personnes concernées. Rien sauf la haine. Et cette haine, nous la combattons sans faillir.

Nous consultons nos conseils juridiques pour poursuivre ces instigateurs de haine, qui sont parfois des élu·es de la République. Les droits sexuels et reproductifs sont un tout : au Planning nous ne les hiérarchisons pas, nous nous battons tout autant pour l'avortement que pour la santé sexuelle des personnes trans ou encore pour l'accès des jeunes à l'éducation à la sexualité. Seule cette cohérence est efficace contre les antichoix.

Nous appelons l'ensemble des organisations féministes, organisations politiques, syndicats, associations progressistes, allié·es à affirmer publiquement leur soutien au Planning familial, à ses militant·es, à ses valeurs, à ses combats, à ses actions quotidiennes auprès des publics.

La confédération du Planning familial

Au Planning, on sait que les hommes aussi peuvent être enceints

En août 2022, le Planning Familial a subi une vague de cyber-harcèlement de la part de ses adversaires antiféministes. Ces attaques se sont traduites par la dégradation physique des locaux du Planning dans plusieurs villes. Plusieurs personnalités politiques ont appelé à son désubventionnement.

Et pourtant, deux mois auparavant, ces mêmes personnes ne manquaient jamais une occasion médiatique de défendre d'une voix vibrante le droit à l'IVG. La nouvelle dramatique de l'abrogation du caractère fédéral du droit à l'avortement, aux États-Unis, avait créé des remous même dans les rangs conservateurs.

Alors, davantage d'argent pour le Planning Familial, enfin ?

Un financement de l'hôpital public suffisant pour garantir le bon fonctionnement des centres de planification sur tout le territoire ? L'abrogation de la clause de conscience spécifique à l'IVG ?



Eh bien non. Il n'a pas fallu très longtemps pour que les auto-proclamé·e·s défenseur·-se·s d'un jour du droit à l'IVG trouvent un nouveau motif pour attaquer le Planning Familial.

Le prétexte a été une affiche commandée par le Planning à Laurier the Fox, illustrateur et militant des droits des personnes trans. L'affiche représente un couple d'hommes, l'un d'entre eux attendant un enfant. Elle s'adresse spécifiquement aux personnes trans, qui subissent des discriminations et des violences particulièrement fortes dans le milieu médical.

Depuis quelques années, un certain nombre d'associations départementales du Planning familial ont en effet élargi leur mission à l'accueil des personnes trans en demande d'une prescription et d'un accompagnement médical en vue d'une transition hormonale. C'est le cas du Planning Familial du Rhône depuis 2019. Étant identifiées comme un lieu ressources par un certain nombre de personnes trans, qui rencontrent d'énormes difficultés à accéder aux soins dont iels ont besoin, ces missions ont

pris au fur et à mesure des années une place de plus en plus importante dans notre activité. Il est donc cohérent que le Planning développe une communication à destination d'un public trans.

Cette affiche a été le prétexte d'un déferlement de haine envers l'illustrateur, le Planning Familial, et l'ensemble des personnes trans. La polémique a été initiée par des influenceuses qui ont acquis leur notoriété au sein des réseaux féministes, avant de s'en éloigner en raison de leurs prises de paroles hostiles et virulentes à l'égard des personnes trans. Elle a immédiatement été relayée par l'extrême droite, ainsi que par des personnalités néo-conservatrices connues pour leurs positionnements anti-féministes.

Ces attaques sont motivées par la haine envers les personnes trans : ce genre de discours remet en cause jusqu'à leur simple droit d'exister et de vivre. Elles sont également motivées par la haine contre le féminisme porté par le Planning. Nous considérons en effet qu'on ne peut pas défendre les droits des femmes sans défendre ceux de TOUTES les femmes, cis ou trans. Nous considérons que notre combat pour la justice reproductive, nos luttes pour pouvoir disposer de notre propre corps est celui des femmes ET des minorités de genre. Notre féminisme ne peut pas se faire l'allié des discours et des politiques transphobes.

L.V.E.

Adhésions depuis août 2022

La Confédération du Planning Familial a été attaquée cet été sur les réseaux sociaux suite à la publication d'une affiche qui rappelle que les personnes trans sont les bienvenues au Planning Familial. Vous avez été nombreux-ses à faire des dons/adhésions et messages de soutien au Planning, et nous vous en remercions sincèrement. Nous continuons notre travail pour un accueil inconditionnel et un accès de tou-te-s à l'information et aux soins.

Pour les adhésions suite aux attaques du Planning, voilà le bilan :

- 96 nouvelles adhésions en août dont 71 sur 3 jours (les 23-24 et 25 août)
- 10 dons en août
- 15 nouvelles demandes de bénévolat sur août et septembre : 5 qui font partie de nouvelles adhésions, 10 qui n'avaient pas adhéré au moment de la demande (les demandes continuent depuis)

Pour adhérer au Planning Familial 69

Bulletin en ligne sur :

<https://don.planning-familial.org/adhesion-69>

**Le droit à l'avortement doit être inscrit dans la
constitution MAINTENANT !
Parlementaires et membres du gouvernement
n'attendez pas qu'il soit trop tard !**

#ProtegezIVG

Ce 19 octobre 2022, la proposition de loi pour inscrire le droit à l'avortement et à la contraception dans la Constitution est discutée en séance plénière au Sénat. Nous comptons sur les parlementaires et le gouvernement pour être au rendez-vous et renforcer la protection juridique de ces droits.

Le droit à l'avortement a été inscrit dans la loi française en 1975 et a été enrichi et conforté par les différentes familles politiques qui se sont succédé au pouvoir. Ce droit, les femmes et la population toute entière, y tiennent profondément. Et cet attachement traverse toutes les classes sociales, les générations, les genres, les appartenances politiques.

Or, l'actualité internationale montre que le droit à l'avortement est continuellement remis en question, réduit, attaqué, comme aux Etats-Unis, en Pologne, en Hongrie, en Slovaquie, bientôt en Italie ou en Suède. Si cela se produisait en France, comment pourrions-nous défendre ce droit ?

Les anti-IVG existent en France et, bien que minoritaires, sont très actifs, en particulier sur internet et les réseaux sociaux. C'est d'ailleurs le même mouvement ultra-conservateur à l'origine du revirement de la Cour suprême américaine qui a renvoyé dans les cordes les deux tiers de la population américaine favorable à l'IVG.

Alors n'attendons pas que les équilibres politiques soient moins favorables qu'aujourd'hui.

N'attendons pas que les attaques anti-choix prennent de l'ampleur. Mettons au plus vite en place un arsenal de défense, pour que le droit à l'avortement devienne un droit fondamental ! Après, ce sera trop tard. Et la protection la plus absolue passe par la Constitution.

.../...

Le sujet est d'ailleurs plus que consensuel : **près de 80% des Françaises et Français souhaitent que le droit à l'IVG soit inscrit dans la Constitution.** 120.000 personnes ont exprimé leur soutien en signant une pétition. Elle est toujours en ligne et le nombre de signatures augmente tous les jours.

Le Parlement et le Gouvernement doivent les écouter et inscrire ce droit fondamental dans la Constitution MAINTENANT ! Ils doivent se faire les porte-voix de la population.

Une proposition de loi constitutionnelle est discutée ce 19 octobre au Sénat. Ce vote est une première manche mais la partie est loin d'être finie. Le parcours d'une proposition de loi constitutionnelle est long et fastidieux : après des discussions et des votes à l'Assemblée nationale et au Sénat, le texte sera soumis aux Français.e.s par référendum. Le gouvernement peut et doit soutenir ce processus et l'accélérer en déposant un projet de loi.

A chacune de ces étapes, le Planning familial, ses dizaines de milliers de sympathisantes et l'ensemble des féministes seront là, pour réaffirmer la nécessité de l'inscription de l'avortement dans les lois fondamentales de notre pays.

#ProtegezIVG

#OnLutteraTantQu'ilFaudra

« Je suis fière d'avoir travaillé au Planning » entretien avec Fanny

Fanny a été salariée au Planning pendant 8 ans : au mois de juin dernier elle a quitté le Planning pour d'autres horizons. Nous l'avons rencontrée pour lui demander de nous parler de ses années de vie au Planning.

Peux-tu nous dire quel a été ton parcours professionnel avant le Planning ?

J'ai un master de développement en économie sociale. J'ai occupé mon premier emploi salarié à Filactions où je suis restée 3 ans. Filactions est une association qui fait de la prévention et de l'information contre les violences conjugales et sexistes auprès de tous publics. A Filactions j'étais chargée de mission auprès du public jeune... et je baignais déjà dans une atmosphère féministe. Le poste au Planning a donc été pour moi un poste de rêve puisque je restais dans le monde associatif féministe.

Dans ton travail au Planning comment as-tu pu faire une séparation entre vie militante et vie professionnelle ?

Eh bien, je ne suis pas arrivée à séparer les deux domaines et je ne vois pas comment ça peut être possible ! Pour moi, il y a toujours un aspect militant dans mon activité salariée et c'est ce qui m'a attirée au Planning. Dans mon poste tout est lié et j'ai trouvé très riche de jongler entre investissement personnel et travail.

Justement en quoi consiste ton travail au Planning ?

La dénomination officielle de mon poste est « chargée de développement associatif » et mes missions sont très variées : articulation et animation de la vie interne, représentation publique, soutien au développement de projets, implication dans l'aspect financier et administratif de l'association. Un gros travail de fond a été réalisé autour de ma fiche de poste qui a été refaite.

Quels bons et quels mauvais souvenirs garderas-tu de ton passage au Planning ?

Je garde un bon souvenir du moment où les nouveaux locaux ont été réinvestis. Les mauvais souvenirs sont liés aux moments de crise inévitables dans une structure comme le Planning. Et puis, il y a des chantiers qui m'ont bien intéressée par exemple : le projet associatif et le plan stratégique mené de manière collective, la réflexion autour des conditions de travail et le travail d'accompagnement en Ressources humaines.

Tu as vu la transformation des locaux du Planning. Qu'est-ce qui te plaît – ou pas – dans les nouveaux locaux ?

J'aime bien les espaces de réunions et les espaces de travail ainsi que l'espace accueil du public au rez-de-chaussée. Je trouve dommage qu'il n'y ait pas d'ascenseur à l'intérieur. C'est difficile pour le centre de documentation qui se trouve « isolé » en haut.

Quels chantiers aurais-tu aimé mener ?

La place des usagères reste un sujet complexe à aborder. J'aurais aimé aussi me pencher sur l'articulation entre pratique et plaidoyers. Mais je reste adhérente au Planning et je pourrai encore m'investir dans certains chantiers !

Pour toi y a-t-il une manière féministe d'être « chargée de développement associatif » ?

Le projet associatif EST féministe et cela implique d'avoir une conscience féministe au quotidien.

Qu'as-tu conscience d'avoir apporté au Planning ?

C'est difficile de répondre à une telle question ! Mais je peux dire ce que le Planning m'a apporté : le renforcement des mes compétences, la prise de conscience de certains problèmes comme l'avortement.

Et j'aimerais terminer par deux mots sur mon travail au Planning :

J'y ai vécu une expérience riche,

J'y ai fait de très belles rencontres,

J'y ai découvert l'autogestion... et je suis fière d'avoir travaillé au Planning.

Fanny, Christiane et Lorraine

La chatte en mousse



Nouvel outil de promotion de la santé sexuelle via une représentation anatomique des organes génitaux féminins, arrivé dans nos locaux début octobre ! Cet outil, réalisé par une conseillère conjugale de Marseille à plusieurs objectifs : la découverte du sexe de norme anatomique « femelle », une meilleure appropriation du vocabulaire, la lutte contre la mutilation symbolique du corps des personnes à vulve, la critique de la représentation binaire des sexes en anatomie, la critique des normes de beauté génitale, la représentation d'une anatomie génitale non-hétéronormée et source potentielle de plaisir... L'outil est accompagné de plusieurs accessoires et d'un guide de montage... et est disponible au centre de doc.



Ont participé à ce bulletin

Mélanie Atrux-Tallau, Margot Béal, Camille Blois, Chloé Dautry, Clémence Delorme, Charlotte Dumas, Martha Gilson, Agnès Hivet, Marie-Paule Joannin, Charlotte Perrin, Lucia Valdivia, Lau Védie, Christiane Ray

Rendez-vous en 2023 pour le prochain bulletin !

Mais ce numéro 79 du bulletin aura quelque chose de spécial : il sera le premier à la conception duquel n'aura pas participé Marie-Paule ! En effet, après 30 ans au Planning et sa participation à tous les bulletins de cette période, Marie-Paule va rejoindre sa campagne, profiter de sa retraite... et découvrir de nouveaux et vastes horizons de littérature.

Alors bon vent à toi, Marie-Paule !

Mais la lutte continue et tous les futurs bulletins en resteront les témoins !



Le Planning Familial 69 arrive sur Facebook et Instagram

Le groupe de travail Communication, dont le but est de questionner et d'améliorer la stratégie de communication du Planning Familial 69, travaille depuis plusieurs mois sur la présence du PF69 sur les réseaux sociaux.

Après avoir fait un état des lieux de la communication actuelle du Planning et identifié collectivement, lors de plusieurs réunions et Collèges Départementaux, quels étaient les enjeux (gestion collective, accessibilité, modération, risques de harcèlement en ligne, etc) et objectifs de la présence du PF69 sur les réseaux sociaux, cette dernière est apparue comme un atout incontournable pour améliorer la visibilité des activités et des positions politiques du PF69.

Tout en consolidant son lien avec ses adhérent·es, déjà tissé grâce aux Lettres d'info mensuelles et au bulletin D'Ébats Féministes, cette nouvelle présence sur ces plateformes permettra également de communiquer et d'être plus visible auprès du grand public, des partenaires du PF69 et des médias.

À travers des retours sur des événements marquants ou des actions publiques, des annonces de projets, d'actualités ou d'événements, des appels à mobilisation ou participation, des posts pédagogiques ou culturels, ou encore des relais d'actualités de nos partenaires et des autres AD du Planning, le Planning Familial 69 souhaite proposer de nouveaux espaces d'information et d'échange de qualité, accessibles à tou-te-s, et faire résonner ses convictions encore plus fort.

N'hésitez pas à nous suivre et à partager la nouvelle autour de vous !

C.DE.

Instagram : @planningfamilial69

Facebook : Planning Familial 69



En septembre, le Planning a fait sa rentrée !

Le collège départemental (CD) de rentrée a eu lieu le samedi 10 septembre, et a réuni 34 personnes. C'était un beau temps fort pour lancer l'année associative du Planning Familial 69 !

Après des petits jeux d'interconnaissance, nous avons fait le point sur le projet associatif 2020-2022, dont la mise à jour est au programme pour cette année 2022-2023. Un groupe de travail réunissant salariées, membres du CA et adhérentes pilote ce projet : des temps de réflexion collective baliseront l'année, jusqu'à définir notre projet 2023-2025.

Nous avons ensuite passé en revue l'ensemble des groupes de travail, dans lesquels nous nous sommes réparti·e·s. Cela a permis de faire un premier état des lieux de nos capacités d'action, avant d'inviter l'ensemble des adhérent·e·s à s'investir lors d'un appel par mail post-CD. Certains groupes étant par nature éphémères (puisqu'ils visent à préparer un événement ou une mission bien précise), nous avons pu les échelonner dans le temps pour conserver nos forces. Voici donc un aperçu du calendrier des groupes pour l'année 2022-2023 :

	sept-22	oct-22	nov-22	déc-22	janv-23	févr-23	mars-23	avr-23	mai-23	juin-23
Groupes permanents	IVG contraception									
	Violences									
	Accueil des personnes trans									
	Bulletin									
	Projet associatif									
	Usager·es									
	Communication									
	Intersectionnalité									
						Plaidoyer pratiques				
Groupes éphémères	Congrès									
	Statuts									
	Messages clefs									
			Festival 50 ans du MLAC							

Le déjeuner partagé, en plus d'être délicieux et convivial, nous a donné suffisamment de forces pour partager les actualités du moment, puis faire un point sur le Congrès de la Confédération du Planning Familial, qui aura lieu les 4-5-6 novembre à Saint-Etienne. Nous avons conclu la journée par un temps d'échanges sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram) que le PF69 a rejoint tout récemment, grâce à la validation du CD. A vos smartphones et/ou ordinateurs !

C.DU.

C'était la rentrée à Super Féministe !



Super Féministe a tenu son brunch de rentrée le samedi 24 septembre au Planning Familial du Rhône. A travers des ateliers interactifs, nous avons pu nous familiariser avec l'histoire et les valeurs du Planning, ses missions, les rôles des bénévoles et les actions menées par Super Féministe.

Nous avons trouvé précieux de nous sentir accueilli-e-s, de visiter les locaux et de faire connaissance avec l'organisation. Intéressant également de voir les membres de Super Féministe se répartir le travail et nous présenter les ateliers qu'ils ont mis au point. Ancien·nes et nouve·lles se sont retrouvé·es à discuter en grignotant les merveilles que chacun·e avait apportées. Qui peut dire ce qui a pesé, mais nous sommes nombreu·es à avoir décidé de revenir !

Plus d'infos : <https://superfeministe.blogspot.com>

A.H. et C.B.

« Femmes, vie, liberté »

Manifestation de soutien à la révolution féministe en Iran le 15 octobre

C'est à l'appel du Collectif des Etudiant-e-s Iranien-ne-s de Lyon (CEIL) qu'un peu plus d'une centaine de personnes se sont rassemblées samedi 15 octobre après-midi sur une place Bellecour ensoleillée. Une première prise de parole rappelle la situation actuelle en Iran et dénonce la répression sanglante qui frappe les manifestant·es dans toutes les villes du pays. S'égrène alors la longue liste des victimes connues de la police de ces dernières semaines : plus d'une soixantaine de noms, et leur âge. Nous respectons ensuite une minute de silence pour célébrer leur mémoire. D'habitude si pleine de bruits, la place Bellecour est alors silencieuse et les manifestant·es ont la gorge nouée.

Car on ne peut qu'être écoeurée par la violence du régime iranien qui continue d'arrêter et de tuer massivement depuis l'assassinat de Mahsa Amini, une jeune Kurde de 22 ans, le 16 septembre, victime elle aussi de violences policières. La jeune femme est devenue un symbole de la contestation : son portrait est brandi en Iran, mais aussi à Lyon. A l'heure où nous écrivons ces lignes, les ONG estiment que les forces de sécurité du régime ont tué au moins 200 personnes dans la plupart des provinces iraniennes. A Téhéran et ailleurs, Iranien·nes défient le régime et sa police pour réclamer la fin des arrestations arbitraires, la liberté de choisir ses vêtements et un véritable changement de régime.

« A bas la dictature » et « Raïssi dictateur » figurent parmi les slogans lyonnais : Ebrahim Raïssi, actuel Président de la république d'Iran, est en effet étroitement associé à l'ayatollah Ali Khomeini, le

guide suprême du régime. Il a récemment déclaré que les manifestations sont le produit de l'influence des ennemis de l'Iran, manière de discréditer un mouvement qui réclame tout simplement la liberté et la démocratie.

Car c'est bien l'idée de pouvoir vivre libre que le régime tente d'étouffer dans le sang : le slogan « Femmes, vie, liberté » trouve également son origine dans le mouvement kurde, que le régime cherche aussi à écraser. Rappelons que Mahsa, de même que de nombreuses victimes, était kurde.

Vivre librement, c'est aussi danser et écouter de la musique. Alors, après plusieurs prises de paroles, notamment de la part du Planning Familial 69 pour appeler à la solidarité internationale, les organisatrices de la manifestation ont diffusé de la musique et invité les participant-es à danser ensemble. Des contacts ont été pris pour que le Collectif des Etudiant-e-s Iranien-ne-s puisse s'exprimer lors de la manifestation contre les violences sexistes et sexuelles du 26 novembre. Ce sont ces images d'espoir et de joie que nous retiendrons, avec l'indéfectible espoir de voir triompher une solidarité féministe par-delà les frontières, bien loin des images d'Emmanuel Macron posant avec Ebrahim Raïssi en marge de l'Assemblée générale de l'ONU...

M.B.

Dorna Javan : « les revendications féministes actuelles ne se limitent pas à la question du hidjab »

*Le texte qui suit est un résumé d'un entretien réalisé mardi 1er novembre 2022 avec **Dorna Javan**, chercheuse en science politique à Sciences Po Lyon et membre du bureau du collectif des étudiants Iraniens de Lyon (CEIL). Elle nous livre une analyse historique et politique des manifestations actuelles en Iran. En fin d'article vous trouverez des références à des écrits et analyses publiées par Dorna Javan dans divers médias français.*

Dorna Javan nous rappelle que les manifestations actuelles en Iran suite au meurtre de Mahsa Amini (Jina Amini) s'inscrivent plus largement dans une longue histoire de luttes féministes et des mouvements sociaux iraniens récents où les femmes ont eu une place très importante.

Mahsa Amini, jeune femme kurde venue de Saqqez à Téhéran avec sa famille pour une visite familiale a été arrêtée et tabassée par la police des mœurs le mardi 13 septembre. Deux journalistes, aujourd'hui en prison, ont partagé deux photos de cette femme à l'hôpital avec des signes montrant le tabassage alors que la police a annoncé qu'elle était morte d'une crise cardiaque. Ces photos ont beaucoup circulé sur les réseaux sociaux et ce crime de la police des mœurs a fait beaucoup de bruit. Depuis le samedi 17 septembre, des manifestations ont lieu dans la plupart des villes iraniennes.

Les protestations contre le hijab obligatoire ne sont pas nouvelles. Afin de mieux comprendre les revendications actuelles il faut remonter à 2017 où Vida Movahed proteste et monte sur un banc, enlève son foulard blanc et le met au bout d'un bâton. Après une quinzaine de minutes à être restée

comme ça, elle est arrêtée par la police pendant des jours, des mois. Cet acte a déclenché d'autres formes de protestations similaires dans plusieurs villes du pays, et à Téhéran même, connues sous le nom des « filles de l'avenue de la révolution ». Ce mouvement prend dans plusieurs villes où des femmes se filment en train de lancer leurs voiles, de poser sans foulard...

Pourtant comme cela a été dit, les actes protestataires contre le voile ne sont pas nouveaux. Par exemple, en 1994, Homa Darabi, professeure de l'université, psychiatre et militante politique, a enlevé son hijab et s'est immolée dans l'une des places les plus célèbres de la ville de Téhéran pour protester contre le voile obligatoire¹. En effet, nous pouvons remonter au 19^e siècle et les luttes féministes contre le voile mais plus largement pour les droits des femmes à titre d'exemple, les groupes de femmes révolutionnaires avec Tahere Goratolein, Zeynab Pasha, etc.²



A partir du gouvernement islamique, l'obligation du hijab en 1983 et les Comités de la révolution islamique, un dispositif de surveillance des comportements sociaux est instauré. Ces comités de terreur surveillent les costumes des femmes mais aussi toutes les interactions entre les des hommes et femmes.

¹ « Homa Darabi, professeure de l'université et psychiatre et militante politique, a enlevé son hijab dans l'une des rues de Téhéran et s'est immolée par le feu et est décédée de graves brûlures », « Mahsa Amini figure des luttes pour la cause des femmes en Iran », Dorna Javan, septembre 2022, <https://blogs.mediapart.fr>

² « Le mouvement féministe iranien actuel ne date pas du 16 septembre mais trouve ses origines dès le 19^e siècle, suite à des actes courageux de femmes comme Tahere Goratolein (1817–1852), Zeynab Pasha et ses révolutionnaires lors du mouvement de tabac (1890) contre le voile, ou la lutte de la militante des droits des femmes Hamida Javanshir (1873- 1955) », « Le slogan « Femme Vie Liberté » au cœur de l'insurrection en cours en Irn », Dorna Javan, octobre 2022, <https://blogs.mediapart.fr>

Avec l'arrivée d'Ahmadinejad en 2005, un président très conservateur, ces Comités de la révolution islamique sont institutionnalisés en Police des mœurs et depuis, les contrôles se sont intensifiés. La police des mœurs se place dans de grandes voitures à chaque sortie de métro, dans les rues très dynamiques, où il y a une importante circulation de personnes, et surveille la population et surtout la tenue des femmes.

C'est depuis 2005, et malgré la forte répression, que des femmes et des militantes féministes ont commencé à désobéir publiquement contre ces mesures de contrôle et le hijab obligatoire. L'arrivée d'Ebrahim Raïssi, un président encore très conservateur en 2021, a intensifié les contrôles de la police des mœurs. En effet, depuis ce printemps, plusieurs vidéos d'arrestations très violentes de femmes ont circulé³ et l'arrestation et le meurtre de Mahsa Amini s'inscrivent dans cette vague de répression.

Après ces précisions, Dorna Javan nous explique que les revendications féministes actuelles ne se limitent pas à la question du hijab mais concernent les viols, les violences sexuelles, les mariages des mineurs et toutes les discriminations subies par les femmes iraniennes (divorce, garde des enfants...), et nous explique ensuite l'importance de certains réseaux sociaux dans la prise de parole sur ces questions.

En effet, en 2019, un mouvement MeToo a émergé en Iran dénonçant l'obligation du hijab mais surtout toutes les violences faites aux femmes. Ensuite, a émergé un mouvement autour de *Clubhouse* une plateforme audio très populaire en Iran où des femmes se sont mises à prendre la parole et des milliers de personnes se sont mises à les écouter.

Dans cette plateforme, des activistes féministes ont organisé des espaces de discussion, des *rooms*, régulièrement et sur diverses thématiques comme les questions LGBT, l'obligation du hijab, les violences sexuelles et sexistes. Certaines d'entre elles, en tant que féministes, appartenant à un groupe ethnique, ont insisté sur la nécessité d'une approche intersectionnelle. Ensuite, elles continuaient les discussions à plusieurs dans des *rooms* privés.

« On parlait, on se présentait... On a fait des réunions avec différents groupes féministes et des groupes ethniques turcs, azerbaïdjanais, kurdes, arabes... Et ça, c'était génial. »

Dorna Jorvan nous explique comment des hommes venaient écouter et s'ils lançaient un truc sexiste, ils étaient sanctionnés. Les femmes expliquaient pourquoi tel acte, tel propos était violent, sexiste. C'étaient des espaces pédagogiques et en même temps des espaces de discussions libres en table ronde, c'était aussi l'occasion que des milliers de personnes écoutent ce qui se passe dans le pays. Comme elle l'indique dans son article⁴ et notre entretien, elle constate une évolution de la prise de conscience des questions autour du genre et des femmes en Iran, chez les hommes et les femmes et certains groupes et partis de l'opposition iranienne. Les questions du hijab et la cause des femmes ont souvent été minimisées et mises de côté, cette prise de conscience toute récente est le résultat de la lutte des femmes et activistes féministes, surtout depuis 2017.

³ « Dans l'une de ces vidéos, filmée à Tabriz cet été, une fille avait perdu connaissance et était tombée par terre après avoir été tabassée par la police. Ou dans une autre, à Téhéran, une mère criant « Ma fille est malade, libérez ma fille » s'est jetée devant la voiture de la police », « Mahsa Amini figure des luttes pour la cause des femmes en Iran », Dorna Javan, septembre 2022, <https://blogs.mediapart.fr>

⁴*Ibid.*

Dorna Jarvan insiste sur le fait que pour comprendre cette insurrection née autour des causes des femmes, nous ne devons pas oublier la dimension ethnolinguistique et ethnoreligieuse et la longue histoire de résistance des groupes ethniques iraniens. Les mouvements ethniques, notamment azerbaïdjanais et kurdes, et arabes, ont été très réprimés dès 1945 par le Shah. Ces minorités ethniques subissent un racisme systémique et une répression accrue, surtout depuis 1979.

N'oublions pas que Mahsa Amini était kurde, et qu'elle est morte à Téhéran. Les groupes politiques et partis kurdes ont appelé à la grève et à manifester dans les villes kurdes en Iran suite à son meurtre. Mais, très vite, des villes non-kurdes ont suivi le mouvement et des étudiant·e·s et lycéen·ne·s ont repris les slogans « Femme, Vie, Liberté » et se sont mobilisés contre l'obligation du hidjab et contre la police des mœurs.

Les protestations sont allées de plus en plus loin dans les revendications, visant aujourd'hui le régime lui-même, la République Islamique d'Iran et le Guide Suprême.

Dorna Javan insiste sur l'importance de la convergence des luttes féministes, anti-patriarcales, ethniques, économiques, politiques et environnementales qui permettent cette situation révolutionnaire.

L.VA.



Informations et bibliographie :

* **Dorna Javan** est doctorante spécialiste des mobilisations écologiques et ethniques iraniennes. Elle travaille actuellement sur l'émergence des mobilisations écologiques et la mise à l'agenda des questions environnementales en Iran.

** **Le CEIL** a été créé pour apporter la solidarité à la révolution en cours en Iran, aux femmes et aux hommes qui se battent contre la tyrannie de la république islamique et surtout sa régression sexiste ainsi que ses lois misogynes. Il est composé d'une centaine de personnes et invitent tous et toutes ceux et celles qui partagent la cause « Femme, Vie, Liberté » à les rejoindre.

Ils ont organisé plusieurs rassemblements et manifestations depuis le début de la révolution en cours.

Quelques articles et analyses de Dorna Jorvan :

- « Mahsa Amini figure des luttes pour la cause des femmes en Iran », *Le Club de Mediapart*, publié le 21 septembre 2022, consulté le 01/11/22. URL :

<https://blogs.mediapart.fr/dornajavan/blog/210922/mahsa-amini-figure-des-luttes-pour-la-cause-des-femmes-en-iran>

- « Iran : « Une convergence des luttes derrière la cause des femmes » », *Politis*, publié le 5 octobre, consulté le 1/11/22. URL : <https://www.politis.fr/articles/2022/10/iran-une-convergence-des-luttes-derriere-la-cause-des-femmes-44878/>

- « Le slogan « Femme Vie Liberté » au cœur de l'insurrection en cours en Iran », *Le Club de Mediapart*, publié le 13 octobre 2022, consulté le 1/11/22. URL : <https://blogs.mediapart.fr/dorna-javan/blog/131022/le-slogan-femme-vie-liberte-au-coeur-de-l-insurrection-en-cours-en-iran>

- « Contestation en Iran : "cette situation révolutionnaire va durer" », *France 24*, publié le 14 octobre 2022 consulté le 1/11/22. URL : <https://www.france24.com/fr/vid%C3%A9o/20221014-contestation-en-iran-cette-situation-r%C3%A9volutionnaire-va-durer>

- « Iran : l'apparition d'une nouvelle génération militante », *Presse toi à gauche*, publié le 18 octobre 2022 consulté le 1/11/22. URL : <https://www.pressegauche.org/iran-l-apparition-d-une-nouvelle-generation-militante>

- « Iran : quand la révolte des femmes accueille d'autres luttes », *The Conversation*, publié le 19 octobre 2022, consulté le 1/11/22. URL : <https://theconversation.com/iran-quand-la-revolte-des-femmes-accueille-dautres-luttes-192156>

Chair tendre : la visibilité intersexe s'affirme

Le Collectif Intersexe Activiste – OII France, collectif LGBTIQ+, anciennement *Intersexe et Allié.e.s*, milite notamment contre la pathologisation des personnes intersexes et se prononce fermement pour l'autodétermination.

« Nous définissons l'intersexuation selon deux définitions non contradictoires et non nécessairement cumulatives : 1. Les personnes intersexes sont nées avec des caractères sexuels (génitaux, hormonaux, gonadiques ou chromosomiques) qui ne correspondent pas aux définitions binaires types des corps masculins ou féminins. Le terme intersexe s'emploie pour décrire une large gamme de variations naturelles du corps, qui se développent à tout moment de la vie. 2. Les personnes intersexes sont des personnes ayant subi une invalidation médicale de leurs corps sexués. [Charte du CIA-OII France] »

Cette association milite, écoute, soutien et donne visibilité et armes aux personnes intersexes sous différentes formes. Le Collectif Intersexe Activiste s'est notamment investi dans une toute nouvelle série, Chair tendre, qui témoigne des combats de Sasha, lycéenne intersexe de 17 ans. Une série qui donne toute la dignité à ceux qui ne se reconnaissent pas dans l'assignation binaire réalisée à la naissance, avec toute la délicatesse et l'intelligence nécessaire. Voici un écho de sa voix...

« Comment définir le vivant ? D'abord il faut le classer. La classification range du plus petit au plus grand, le plancton, le cheval et la baleine. Le cheval a des vertèbres, le plancton n'en a pas.

Premier critère de définition du vivant : Qui a ? Qui n'a pas ? Un critère arbitraire, qui impose une échelle des êtres. Deuxième critère de définition du vivant : Le sexe. Masculin d'un côté, le féminin de l'autre, mâle / femelle. Ce qui nous mène à la sexualité. Troisième critère de définition du vivant : la fonction reproductrice. Faire perpétuer l'espèce par l'accouplement, la fertilité.

Je m'appelle Sasha et je ne rentre dans aucune de ces définitions du vivant. Je ne rentre dans aucune de ces définitions du vivant et pourtant n'en suis-je pas moins vivante que vous ? Que voyez-vous devant vous ? Vous voyez devant vous la projection de ce que vous avez envie de voir de moi. Vous voyez devant vous quelqu'un que la science, la classification, la société n'a pas pensé. Quelqu'un qui n'existe pas.

On m'a appris que ce que j'ai entre les jambes ne correspond pas à ce que la société a défini comme féminin et masculin, que je ne corresponds à rien. On m'a appris que je suis une aberration de la nature, que je ne suis pas tolérable, que je n'ai pas le droit de vivre, que je suis un sous Humain. On a voulu me faire croire que je suis un monstre, qui n'a pas sa place pensée par la société. Un monstre que l'on doit écraser comme un insecte misérable. J'ai bien entendu ce que vous m'avez dit, j'ai bien écouté. J'ai voulu arracher mon corps, j'ai voulu y creuser un trou, par ce que je voulais faire disparaître le monstre. Pour me corriger on a fait de mon corps une affaire publique. On a fait de mon corps quelque chose qui ne m'appartient pas. On l'a mis à nu, mesuré, pris en photo. On l'a opéré, vidé comme une bête morte. On l'a désacralisé, on se l'est approprié, on s'est félicité de sa cicatrisation. On l'a objectifié, fétichisé.

Je n'ai pas ressenti la douleur car je ne ressentais pas mon corps. Je me regardais dans le miroir, je ne voyais rien. J'attendais qu'on me corrige, qu'on m'opère, j'attendais qu'on me sauve pour que vous m'aimiez, pour que vous me laissiez le droit de vivre. Mais faire disparaître le monstre c'était disparaître avec lui. Vous avez confondu mon corps et la vérité de mon être... »

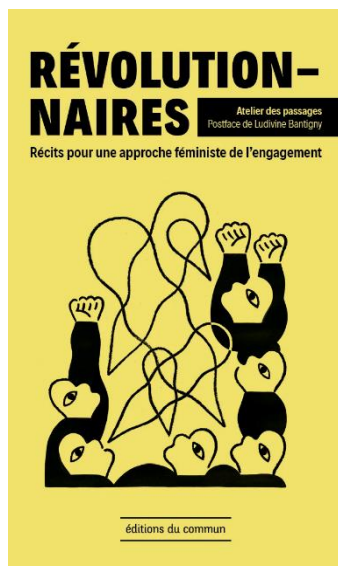
Extrait de Chair Tendre, Episode 10, « Le grand Oral »

Série visible sur <https://www.france.tv>

C.P.

Collectif Intersexe Activiste – OII France, tél. : 06 68 43 01 65, <https://cia-oiifrance.org>

Des luttes à découvrir à travers l'ouvrage *Révolutionnaires*



L'Atelier des passages est composé de personnes nées dans les années 1980-1990. Ce collectif donne à lire, à travers l'ouvrage *Révolutionnaires*, la parole de militantes qui pourraient être leurs mères ou leurs grand-mères. On sait bien que 1970 n'était pas « l'année zéro » pour la libération des femmes et il est important que l'histoire se partage d'une génération à l'autre. « *Comment vos convictions, vos engagements révolutionnaires ont-ils modelé votre vie ?* ». C'est la question à laquelle ont répondu les six femmes interrogées dans l'ouvrage. Elles viennent d'Allemagne, d'Uruguay, de Suisse, d'Italie et de France. Les « cueilleuses d'histoires » de l'Atelier des passages se sont adressées à des femmes qui n'étaient pas de « grandes héroïnes » de la lutte révolutionnaire. L'interrogation principale est celle de l'engagement et beaucoup d'interviewées pensent que l'histoire de leur vie n'a pas d'intérêt, qu'elles n'ont pas fait grand-chose. Mais à travers leurs témoignages, elles reconstituent le contexte

historique tel qu'il n'est pas évoqué dans les livres d'histoire. Andrea, Anne-Catherine, Camille, Herma, Marisa et Maryvonne ne font pas que « raconter leur vie » : il se trouve que leurs vies sont engagées dans des luttes, petites ou grandes et qu'il est important qu'elles ne tombent pas dans le silence. Ces femmes montrent que l'espace privé et domestique a lui aussi des enjeux politiques. Ludvine Bantigny, qui a écrit la postface de l'ouvrage, déclare : « Ce que nous racontent ces histoires, ce sont la force, la joie, les doutes et les crises et puis une grande cohérence d'existence, des convictions et des libertés ». « Ce n'est qu'un début » disent les autrices de l'ouvrage. De nouveaux entretiens sont en cours et elles s'adressent aussi aux futures interviewées : « *Racontez-nous, pour transmettre, soutenir et nourrir ces élans renouvelés. Et surtout, continuons à lutter ensemble* ». **C.R.** *Révolutionnaires, récits pour une approche féministe de l'engagement*, éd. du Commun, 2022

Le prix Nobel de littérature pour une écrivaine : **Annie Ernaux**

Annie Ernaux, née en 1940, a reçu le 6 octobre 2022 le prix Nobel de littérature. Elle est la 17^e femme à l'obtenir depuis la création de ce prix en 1901 (contre 101 hommes). Elle rejoint Selma Lagerlöf, première femme à l'obtenir en 1909, Nadine Gordimer (1991), Toni Morrison (1993), Elfriede Jelinek (2004), Doris Lessing (2007). La dernière femme à avoir obtenu ce prix avant Annie Ernaux est la poétesse américaine Louise Glück en 2020.

Dans une interview publiée dans Libération le 7 octobre 2022, Michelle Perrot parle d'Annie Ernaux. Pour Michelle Perrot, Annie Ernaux se raconte sans faire d'autobiographie, elle montre pourquoi une femme est victime de domination et c'est en se mettant en scène elle-même, en analysant sa situation qu'elle rend sensible la situation de toutes les femmes. Elle se veut historienne non seulement d'elle-même et des femmes, mais de la société et de son temps. Pour Michelle Perrot, « *qu'il y ait un prix Nobel pour Annie Ernaux, une voix de femme récoltée, triomphante et aimante, ça fait du bien, c'est formidable* ».

C.R.

RENCONTRE

Avec l'écrivaine

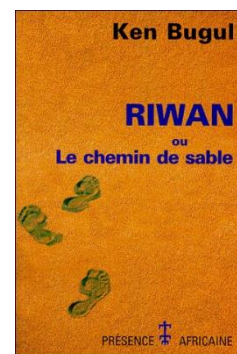
KEN BUGUL



4^{ème} édition du Cycle
Perspectives antiracistes et
postcoloniales

Rencontre avec Ken Bugul, écrivaine sénégalaise

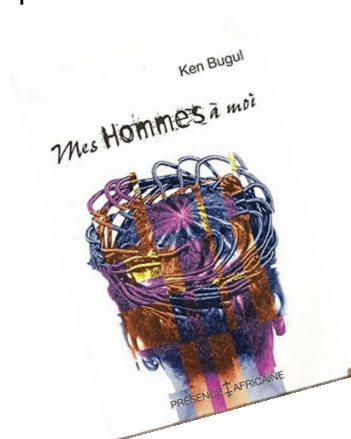
Dans le cadre du cycle « Perspectives antiracistes et postcoloniales », la Maison des Passages a invité, le 13 octobre, l'écrivaine sénégalaise Ken Bugul (née en 1947) qui a reçu en 1999 le Grand Prix littéraire de l'Afrique noire. Autour du thème de la rencontre « Rapports de domination », l'écrivaine a largement évoqué les événements qui ont marqué sa vie et inspiré son œuvre : rejet de sa famille (son nom en wolof signifie « celle dont personne ne veut »), vie dans la rue à Dakar, séjours en Europe, combat pour les femmes (qu'elle distingue du féminisme...), violence conjugale, quête de l'amour. De larges extraits de ses romans sont lus par une comédienne. L'écrivaine est intarissable sur le récit de sa vie et il est difficile de l'encadrer à travers des questions.



On aurait aimé, par exemple, savoir quelle différence elle fait entre « combats pour les droits des femmes » et féminisme. Peut-être trouvera-t-on la réponse à travers la lecture des onze romans qu'elle a écrits.

Quelques-uns des romans de Ken Bugul : *Le baobab fou*, *Cendres et braises* (sur son expérience de la violence conjugale), *Mes hommes à moi*, *Riwan ou le chemin de sable* (Grand Prix littéraire d'Afrique noire).

C.R.



Du nouveau au Centre de doc du Planning 69

Une nouvelle documentaliste, Martha est arrivée au centre de doc depuis début octobre, elle vient prendre le relais de Marie-Paule qui après un temps de transmission s'en ira profiter de sa retraite dès mi-décembre...

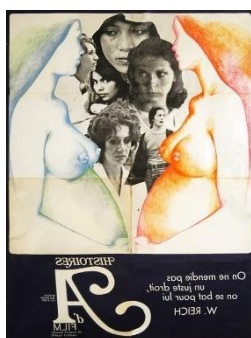
Le centre de doc est de nouveau ouvert quatre jours par semaine, sans rendez-vous : les lundi, jeudi et vendredi de 10h à 16h30 et le mardi de 13h à 16h30. N'hésitez pas à passer surtout que de nouveaux livres sont arrivés dans les rayons.

Voici quelques titres de ces dernières acquisitions :

- **Féminicide / Christelle Taraud, La Découverte, 2022.**
- **C'est ma grossesse / Anna Roy, L'iconoclaste, 2022.**
- **Tout sur les règles / Anna Roy, Flammarion jeunesse, 2021.**
- **Corps, amour, sexualité : les 120 questions que vos enfants vont vous poser / Charline Vermont, Sophie Nanteuil, Albin Michel, Nouvelle édition 2022.**
- **Qu'est-ce que l'intersectionnalité ? - Dominations plurielles : sexe, classe et race / Myriam Boussahba, Emmanuelle Delanoë, Sandeep Bakshi, Payot, 2021.**
- **Jeunes trans et non binaires. De l'accompagnement à l'affirmation / Annie Pullen Sansfacon, Denise Medico, Remue ménage, 2021.**
- **Cher corps je t'aime / Jessica Sanders, Carol Rossetti, Ed Chouette, 2019.**
- **Libérations sexuelles. Une histoire des pensées féministes et queer sur la sexualité / Cornelia Möser, La Découverte, 2022.**
- **Nos corps jugés / Catherine Cuenca, Talents hauts, 2022.**
- **On sexplique ça. Comment parler de sexualité avec votre ado / Isabelle Arcoite, Laurence Desjardins, Annabelle Gauthier, Les éditions de l'homme, 2022.**
- **Comment s'organiser ? Manuel pour l'action collective / Starhawk, Cambourakis, 11/2021.**
- **Le peuple des femmes. Un tour du monde féministe / Fabienne Brugere, Guillaume Le Blanc, Flammarion, 2022.**

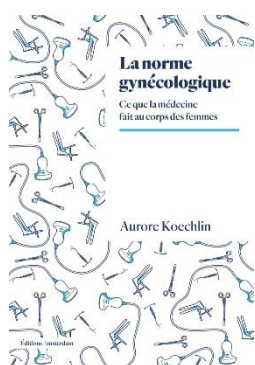
BD, roman graphique :

- **Tant pis pour l'amour, ou comment j'ai survécu à un manipulateur / Sophie Lambda, Delcourt, 2019.**
- **L'homme sous pilule / Anne Sophie Delcour, Lucy Macaroni, Marabout, 2022.**



Histoires d'A / Charles Belmont et Marielle Issartel, Riga Films, 1973

Tourné en 1973 de l'intérieur du Mouvement pour la Liberté de l'Avortement et de la Contraception dont les militants revendiquent la pratique d'avortements gratuits, HISTOIRES D'A est frappé d'une interdiction totale. Durant un an, il devient l'objet d'une gigantesque partie de cache-cache avec la police. La désobéissance civile a payé : l'avortement est dépénalisé en 1975. Cette lutte féministe était aussi simplement humaine. « Histoires d'A, c'est du Balzac » dira René Frydman.



La norme gynécologique. Ce que la médecine fait au corps des femmes / Aurore Koechlin, Amsterdam, 2022

Parmi les spécialités traitant de la santé des femmes, la gynécologie occupe une place à part : elle consiste à suivre les patientes sans raison médicale apparente de la puberté jusqu'à la mort. Elle repose donc sur l'idée que les femmes nécessitent un suivi spécifique et régulier en matière de prévention et de contraception. Ainsi se manifeste la « norme gynécologique », d'autant plus puissante qu'elle est invisible.



Qu'est-ce que le sexe ? - Un guide pour les personnes avec autisme, besoins éducatifs particuliers et en situation de handicap / Kate Reynolds, Autisme France Diffusion, 2022

De nombreuses personnes autistes, de personnes ayant des besoins éducatifs particuliers et en situation de handicap (SEND*) ont et auront des relations intimes. Le sexe n'est souvent qu'évoqué, plutôt que soigneusement expliqué, ce qui peut créer une confusion autour du consentement, de la santé sexuelle et de la grossesse, et inciter ces personnes à se tourner vers des informations en ligne douteuses. Ce livre explique franchement le sexe afin que le lectorat comprenne clairement ce qu'est le sexe, connaisse les noms...

Du 21 novembre au 10 décembre : l'expo des archives du Planning au festival Nouveaux regards

À Saint-Symphorien-sur-Coize, le centre socioculturel *Archipel* coordonne chaque année la Semaine de la tolérance devenue Nouveaux Regards, de l'intime au politique, en 2022. Le collectif propose différentes interventions, auprès des scolaires et du grand public, pour réfléchir ensemble et faire réfléchir sur différents thèmes liés à l'actualité et au vivre ensemble (homophobie, racisme, migrations, embrigadement, etc.). Des conférences, des débats, des projections et des spectacles sont ainsi proposés sur le territoire tout au long de cette période. En 2022, le festival donne la part belle aux vécus : « Nos vécus racontent bien plus que nos vies, ils racontent comment on vit ensemble, comment on fait société. Nouveaux Regards se propose cette année d'explorer comment ce que l'on vit intimement est éminemment politique. » Pendant toute la durée du festival, l'exposition « Planning familial 69 : 60 ans d'archives ! » est affichée dans le centre socio-culturel. Venez redécouvrir photos, affiches, tracts... qui retracent les grandes étapes du Planning Familial 69 et du mouvement féministe à Lyon.

Ouvert du lundi au vendredi de 14h à 18h et le mercredi de 9h à 12h puis de 14h à 18h.

Archipel, 57 rue des tanneries, 69590 Saint-Symphorien-sur-Coize

Samedi 26 novembre : Des femmes chantent

Des Femmes Chantent est un groupe vocal de 21 femmes dans tous leurs états, sous toutes leurs coutures, qui chantent l'humain, le couple, la société. "Même pas peur", cette seconde création, est résolument tournée vers la résistance, l'engagement et l'espoir, malgré la peur, les accrocs de la vie et parfois la folie des Hommes.

Deux représentations : à 16h et à 20h30.

Réservation <https://www.billetweb.fr/des-femmes-chantent-meme-pas-peur>

Salle Paul Garcin, impasse Flesselles, 69001 LYON

Du 12 au 27 novembre : festival de FILACTIONS

Pour la 18^e année se tiendra le festival « Brisons le silence contre les violences conjugales ! » Le festival de Filactions aura lieu à Lyon et dans la périphérie du 12 au 27 novembre 2022 : 15 jours d'actions culturelles de sensibilisation contre les violences sexistes et conjugales pour mieux comprendre et prévenir ces violences, connaître les ressources existantes, se rencontrer et dénoncer toutes les formes de violences sexistes.

Espérons que le 19^e festival pourra se tenir sans problème et que la Région renoncera à son projet de retrait de demande d'une subvention, ce qui limiterait Filactions dans son domaine d'intervention. Monsieur WAUQUIEZ, rétablissez le financement de Filactions !

La pétition pour soutenir Filactions ici : <https://www.change.org/p/monsieur-wauquiez-r%C3%A9tablissez-le-financement-de-filactions>

Le **25 Novembre** est la Journée Internationale pour l'Élimination des Violences à l'égard des Femmes.

LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES, CA SUFFIT !

Les violences sexistes et sexuelles visent les femmes et les minorités de genre. Elles n'arrivent pas au hasard mais sont l'expression du patriarcat, qui est un système inégalitaire fondé sur un rapport de domination des hommes sur les femmes. Les violences sexistes et sexuelles s'inscrivent dans un continuum des violences c'est-à-dire, que toutes les violences exercées à l'encontre des femmes et des minorités de genre sont inséparables les unes des autres. Elles connaissent de nombreuses et diverses manifestations, allant du sexisme au quotidien aux violences conjugales et aux féminicides, des violences psychologiques au harcèlement sexuel, du viol aux violences gynécologiques et obstétricales, des atteintes au droit à l'IVG aux stérilisations forcées. Et elles s'exercent dans différentes sphères : dans la famille, dans le couple, au travail, dans les partis politiques, les syndicats, au gouvernement... et dans l'espace public.

Les violences sexuelles, et particulièrement le viol, sont également utilisées comme arme de guerre dans de nombreux pays à travers le monde.

Les violences sexistes et sexuelles touchent aussi les enfants, co-victimes des violences conjugales ou victimes de violences sexuelles telles que l'inceste par exemple. Ces violences s'imbriquent et se cumulent pour certaines personnes en raison de leur situation de handicap, de vulnérabilité, de leur âge, de leur classe sociale, parce qu'elles sont précaires, parce qu'elles sont racisées, en raison de leur statut de migrantes, parce qu'elles sont lesbiennes ou bisexuelles, parce qu'elles/ils sont transgenres, intersexes, autistes, etc.

A l'international, la montée des politiques fascistes et réactionnaires menace quotidiennement la vie des femmes et des minorités de genre et le droit à disposer de son corps. Nous exprimons notre solidarité avec les femmes et minorités de genre en lutte partout dans le monde, notamment en Iran, en Afghanistan, en Pologne, en Italie...

Luttons ensemble contre toutes les violences sexistes et sexuelles partout dans le monde !



COLLECTIF DROITS DES FEMMES 69



MOBILISATION CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

SAMEDI 26 NOVEMBRE 2022

RASSEMBLEMENT & MANIFESTATION A L'APPEL DU COLLECTIF DROITS DES FEMMES DU RHÔNE RDV PLACE BELLECOUR VENEZ EN VIOLET !

- 🌟 14H HAPPENING DES FEMMES EN BLANC PAR FILACTIONS
- 🌟 PRISES DE PAROLES
- 🌟 15H DEPART DE LA MANIFESTATION

Filactions, Impact, Nous Toutes Rhône, Planning Familial 69, Femmes Solidaires, Collectif Me Too Lyon, Viffil, LDH69, Solidaires, UD CGT 69 Tous des Lyonnaises, FSU69, PG 69, UCL/FRAP, NPA, Ensemble, PCF du Rhône, PS du Rhône, EELV Lyon



COLLECTIF DROITS DES FEMMES 69